

GUJAN-MESTRAS  
À CŒUR

Xavier PARIS

2020-2026

6 ans à vos côtés

LE BILAN D'UN MANDAT  
TOURNÉ VERS LES GUJANAIS

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
DES 15 ET 22 MARS 2026



## Éditorial

Chères Gujanaises, chers Gujanais,

Ce mandat 2020 – 2026 n'aura décidément pas été un mandat comme les autres. **À peine élus, nous avons dû faire face à une crise sanitaire sans précédent.** Le confinement, puis une période longue et incertaine, ont profondément bouleversé notre quotidien, nos habitudes et notre façon de travailler. Dans ce contexte inédit, notre priorité a été d'accompagner au mieux les habitants de la commune, d'être présents, à l'écoute, et de maintenir le lien social malgré les contraintes. **Cette période a exigé de l'adaptation, de la réactivité et beaucoup d'humanité.**

Ce mandat a aussi été pour moi **une expérience humaine et politique particulière, fondée sur un véritable travail en binôme avec notre maire, Marie-Hélène Des Esgaulx.** Nous nous connaissons et travaillons ensemble depuis plus de trente ans. Cette relation de confiance nous a permis de faire le choix, dès le départ, d'un fonctionnement partagé et transparent. À sa demande, j'ai élaboré le projet municipal présenté aux Gujanais et, tout au long de ces six années, **j'ai eu la responsabilité de porter la plupart des dossiers structurants pour la commune.** Ce fut à la fois une grande responsabilité et une source de motivation constante.

**Je tiens également à remercier très sincèrement l'ensemble de l'équipe municipale.** Mes collègues élu(e)s se sont investi(e)s avec sérieux, engagement et sens du collectif. Chacun et chacune, dans sa délégation, a contribué à faire avancer les projets et à faire vivre notre commune. Sans cet esprit d'équipe, rien n'aurait été possible.

Retracer à travers ce bilan tout ce qui a été réalisé au cours de ce mandat montre à la fois que **notre programme était ambitieux et réaliste** et que **nous avons respecté nos engagements.**

Il reste beaucoup à faire, certes, mais ces 6 années écoulées ont permis de renforcer l'attractivité de notre commune et d'améliorer durablement son cadre de vie. Fort de l'expérience acquise et fidèle aux valeurs qui ont guidé ce mandat – proximité, concertation et engagement – **je souhaite continuer à mettre mon énergie et mon expérience au service de notre ville et de ses habitants, avec la même exigence et la même écoute.**

Xavier PARIS



# GUJAN-MESTRAS À CŒUR

*Xavier Paris*



## Sommaire

### UNE VILLE A LA QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE

- Améliorer vos déplacements en ville
- Préserver votre cadre de vie
- Faciliter votre vie au quotidien

### UNE VILLE ATTRACTIVE, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

- Une Ville attractive et dynamique
- Une ville solidaire
- Une ville à l'écoute
- Une gestion rigoureuse des finances



Gujan-Mestras à coeur



gujanmestras\_a\_coeur



06 12 25 77 07



gujanmestras.a.coeur@gmail.com



326 allée de Bordeaux - 33470 GUJAN-MESTRAS





# UNE VILLE À LA QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE

## AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS EN VILLE



Échangeur de Césarée

### Ce qui a été *Fait* ✓

- Aménagement de deux échangeurs autoroutiers à Césarée et à La Hume
- Doublement de l'A660 entre Césarée et La Hume
- Doublement de la RN 250 de La Hume jusqu'au rond-point de Bisserié à La Teste
- Aménagements périphériques : bassins de rétention, ouvrages anti-bruit, plantations, bretelle d'accès vers le Pôle de santé, jonctions cyclables

Cette opération a été financée en totalité par la COBAS pour un montant global de 52,5 millions d'€ (inférieur à la prévision initiale de 55 millions d'€).

L'étape suivante consistera à :

- réaménager le rond-point de Bisserié à La Teste à l'horizon 2027
- poursuivre les études jusqu'à Arcachon.



Échangeur de La Hume

## 1 / Les échangeurs

Rappelons que la COBAS avait signé une convention avec l'Etat pour le financement de l'opération d'amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud par l'axe A660/RN 250.

Les travaux avaient été lancés en 2019.

**Dès la mise en service de ces infrastructures en Mai 2021, nous avons constaté avec beaucoup de satisfaction que les conditions de circulation sur le Sud-Bassin, et notamment dans la ville, se sont considérablement améliorées.**



### 2 / Les aménagements de voirie

Le mandat a été marqué par une politique volontariste en matière d'aménagement de la voirie, traduisant notre engagement pour une mobilité plus sûre, durable et partagée.

**Chaque opération d'aménagement, sur les axes structurants, a été pensée dans sa globalité, avec :**

- Un contrôle des réseaux (assainissement, eau potable, gaz...) et leur rénovation si nécessaire
- Un enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, après accord des concessionnaires
- Une rénovation de la chaussée
- Des aménagements de sécurité, pour lutter notamment contre la vitesse excessive
- La création de trottoirs réglementaires, de places de stationnement et d'espaces partagés cyclistes et piétons
- La végétalisation des espaces.







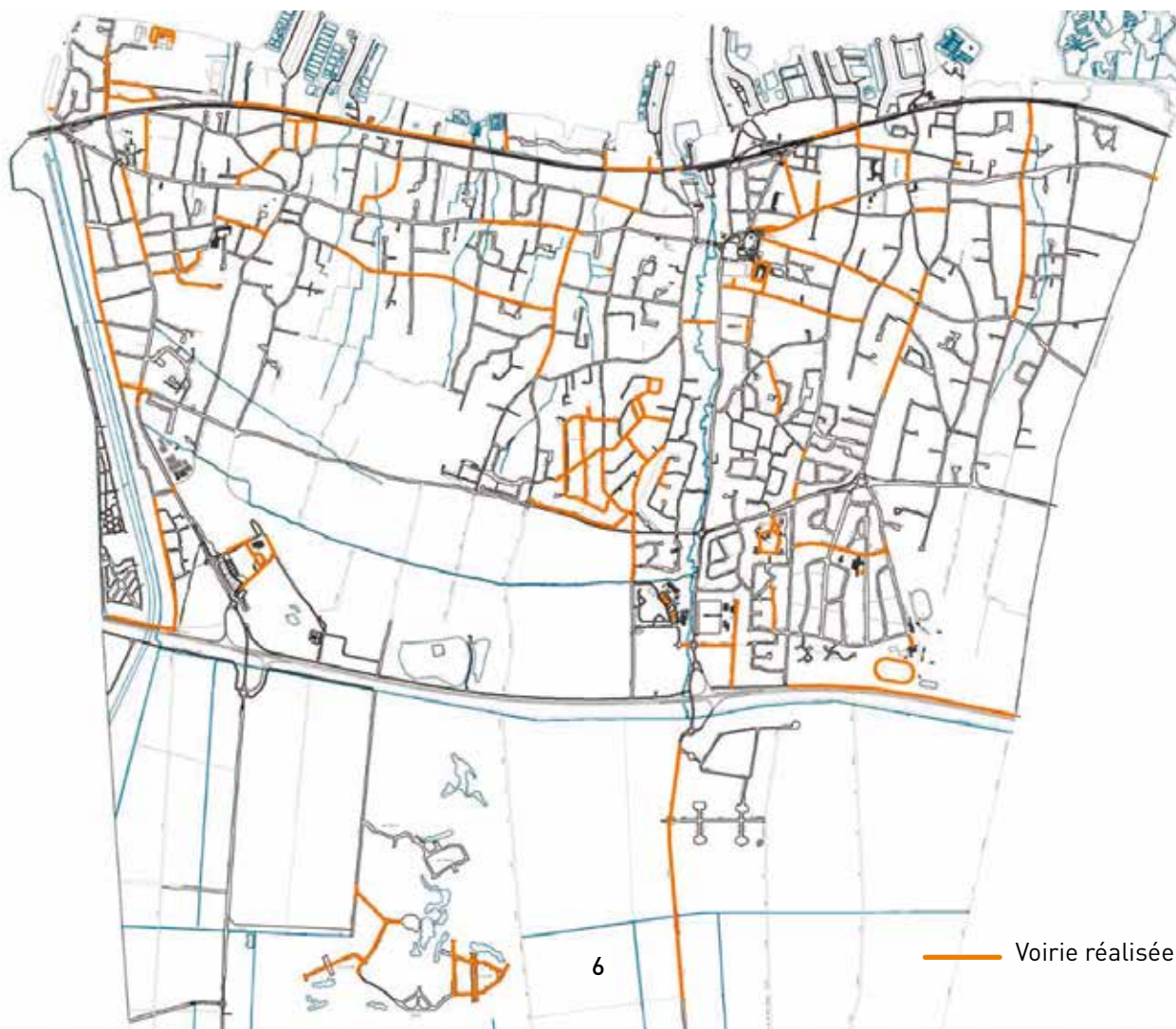
Cours de Verdun

## Ce qui a été *Fait* ✓

- 32 km de voies réalisés
- Sur 49 millions d'euros investis durant le mandat, 22 millions ont été consacrés à la voirie



Rue Aimé Broustaut





## 3 / Création de pistes cyclables

La création et l'aménagement des pistes cyclables relèvent de la compétence de la COBAS, qui en assure la planification, la réalisation et la cohérence à l'échelle du territoire. Toutefois, les communes peuvent intervenir en complément, notamment pour renforcer le maillage local, sécuriser les itinéraires ou améliorer les connexions avec les équipements de proximité.

**Soucieux de favoriser la pratique du vélo en zone urbaine**, nous avons développé des aménagements adaptés afin d'encourager les modes de déplacement doux au quotidien. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir une mobilité durable, sûre et partagée.



— Voies cyclables existantes avant 2020

— Voies cyclables réalisées entre 2020 et 2026.

*+ de 16 km*  
de pistes créés

Par ailleurs, la signalétique des pistes cyclables a également été améliorée, avec l'implantation de nouveaux panneaux directionnels et un renforcement de la signalétique au sol, afin d'assurer une meilleure lisibilité et visibilité des itinéraires. Nous avons mené ce travail en partenariat avec une association locale d'usagers, pour une parfaite prise en compte des besoins locaux.

Ce travail a d'ailleurs été reconnu par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) qui a **classé notre ville à la 2<sup>ème</sup> place des villes moyennes françaises**, pour son action en faveur du déplacement à vélo en zone urbaine.



## AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS EN VILLE

### 4 / Transports en commun

Un nouveau contrat de Délégation de Service Public a été signé par la COBAS en janvier 2022 avec Transdev, pour une durée de 7 ans. L'objectif était d'offrir un service plus performant, mieux adapté aux besoins des usagers.

Depuis sa mise en œuvre, **une augmentation régulière de la fréquentation est observée chaque année**, signe de l'amélioration de la qualité du service et de l'intérêt croissant des habitants pour les modes de déplacement collectifs.



*1 Euro*

c'est le prix du billet de train entre les gares du Teich et d'Arcachon, muni d'un ticket Baia

*2 millions*

de voyageurs transportés sur tout le réseau en 2024

*300 000 Voyages*

pour le transport scolaire

### Ce qui a *changé* ✓

- 30 % d'extension du réseau
- De nouvelles lignes qui desservent des quartiers plus pavillonnaires (lignes 6, 9 et 10), et s'étendent à l'Actipôle (ligne 2)
- Un transport à la demande (TAD) en porte à porte pour les plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite (en plus du TAD d'arrêt à arrêt pour tous et en soirée)
- Deux nouvelles lignes le dimanche
- Le calcul en temps réel du temps de trajet, grâce à des bornes d'informations voyageurs (application accessible également sur smartphone)
- L'abonnement au transport scolaire offre la possibilité d'accéder aux autres lignes de bus et au train grâce au Pass Jeunes

### 5 / Les bornes électriques

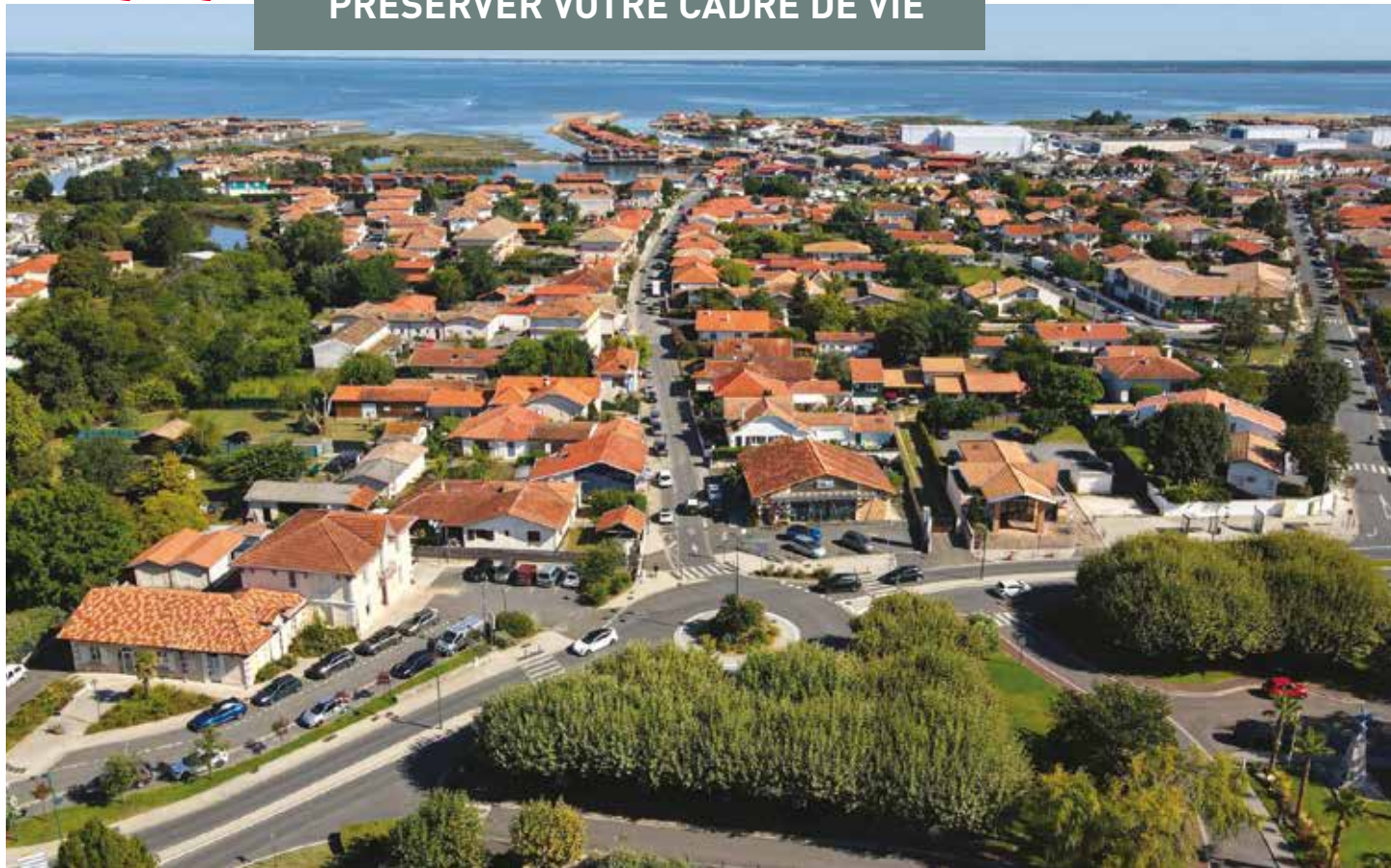
Dans une logique de soutien à la mobilité décarbonée, nous avons également élargi l'offre de bornes de recharge pour véhicules électriques. **Sept points de recharge ont été installés sur l'espace public** et répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire communal. Au total, seize places de recharge sont désormais disponibles sur le domaine public, facilitant ainsi l'usage des véhicules électriques et contribuant à la transition vers des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.







## PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE



### 1 / Un projet de Plan Local d'Urbanisme en cours

Comme vous le savez, la Ville a engagé la révision complète de son Plan Local d'Urbanisme, un document stratégique essentiel qui dessinera le visage de Gujan-Mestras pour les quinze prochaines années. Ce travail, à la fois très technique et particulièrement volumineux, constitue un enjeu majeur pour l'avenir du territoire : **il fixe les grandes orientations d'aménagement, encadre le développement urbain et préserve nos espaces naturels.**

En juillet dernier, notre projet de PLU a été transmis aux différents services de l'Etat pour instruction.

Dans leurs rapports, ces derniers ont formulé plusieurs demandes d'éclaircissements ainsi que la réalisation d'études environnementales complémentaires, qui ne pourront être menées qu'au printemps prochain.

Dans ce contexte, nous avons dû reporter l'enquête publique. Ce délai supplémentaire nous permet donc de **poursuivre la concertation**, notamment avec les riverains concernés par certaines OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), afin de garantir **un PLU à la fois ambitieux, cohérent et partagé par tous.**

### Les principaux objectifs

La révision de ce PLU s'inscrit dans une volonté forte de préserver l'identité et la qualité de vie de notre ville. À ce titre, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs majeurs :

- Maîtriser l'évolution démographique : ne pas dépasser les 26 000 habitants à l'horizon 2040, afin d'assurer un développement harmonieux et soutenable
- Préserver le caractère pavillonnaire de Gujan-Mestras, véritable marque de son identité urbaine
- Limiter la hauteur des constructions à R+1 sur 95% du territoire : nous sommes la seule ville du Sud Bassin à imposer une telle restriction
- Placer la nature au cœur de la ville en sanctuarisant 20 hectares, que nous avons identifiés en zone urbaine, et que nous classerons en Espaces Verts Protégés.
- Construire des logements sociaux, parce qu'il est de notre devoir d'apporter des solutions d'hébergement, mais à notre rythme et uniquement pour répondre aux besoins locaux.



## 2 / Gestion des eaux pluviales

Depuis 2018, la compétence en matière de gestion des eaux pluviales relève du SIBA. Durant ce mandat, des actions concrètes ont été mises en œuvre pour répondre aux enjeux liés aux écoulements pluviaux et à la prévention des inondations.

Parmi les réalisations majeures, on notera **la création du Bassin de Canteranne**, de 18 hectares, au Sud de la voie rapide, qui permet de stocker et de réguler les apports intenses d'eaux pluviales provenant du massif forestier en amont, et d'éviter ainsi les débordements et inondations sur le Ruisseau du Bourg, le long de l'Avenue de Césarée.

**Cette zone humide artificielle est devenue un espace de biodiversité remarquable**, et pourra constituer, à terme, un lieu de promenade.

Par ailleurs, **plusieurs noues** ont été aménagées en zone urbaine. **Il s'agit de bassins de stockage temporaire**, qui ont la capacité d'absorber l'eau lors d'épisodes pluvieux intenses, et de préserver ainsi le réseau.

A ce jour, une dizaine de noues a été créée sur toute la ville.



Bassins de Canteranne



Noues

*7,5 millions  
d'Euros*

C'est le coût de cette réalisation  
financée par la taxe GEMAPI  
(Gestion des Milieux Aquatiques et  
Prévention des Inondations)



Barrages sur le Canal des Landes

Enfin, **deux barrages ont été réalisés sur le Canal des Landes**, pour un montant de 2,5 millions d'euros, afin de réguler le niveau du canal et d'éviter les inondations dans le quartier de La Hume. Ces initiatives témoignent de notre volonté de concilier développement urbain et gestion durable de l'eau.





### 3 / La sécurité , un engagement permanent au service des habitants

**Assurer la sécurité de toutes et de tous est une priorité constante de notre action municipale.** Tout au long du mandat, nous nous sommes mobilisés pour renforcer les moyens humains, techniques et organisationnels dédiés à la tranquillité publique et à la prévention des risques.

#### Les actions *Menées* ✓

Au cours du mandat, plusieurs actions concrètes ont été menées :

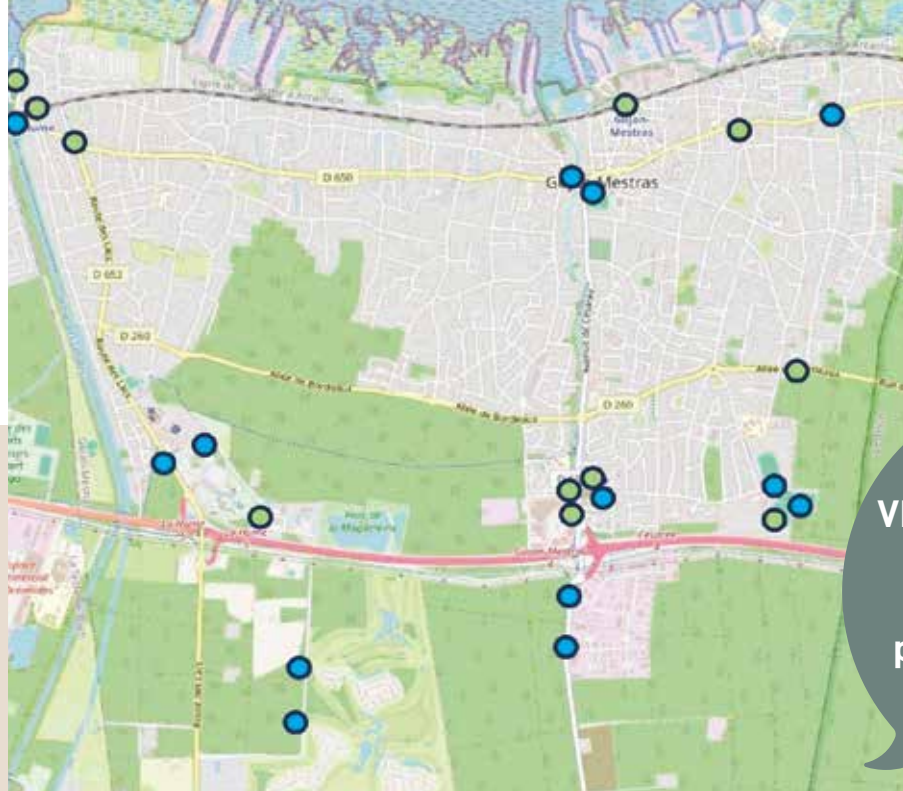
- Armement des policiers municipaux, afin d'assurer leur sécurité et celle de la population lors de leurs interventions
- Renforcement des effectifs : 10 policiers + 1 agent d'accueil
- Acquisition de moyens techniques supplémentaires : motos, caméras portatives, jumelles-radar
- Deux patrouilles sillonnent quotidiennement la ville, en voiture et à moto, assurant ainsi une surveillance régulière et dissuasive
- De nombreux contrôles sont assurés sur le terrain, pour prévenir les incivilités et renforcer le sentiment de sécurité
- Des rondes de nuit ont été instaurées
- Un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) intervient d'avril à septembre autour de la plage et du port de La Hume
- Un agent est formé à l'accueil et à la prise en charge des personnes victimes de violence (intrafamiliales, conjugales, sexuelles et sexistes).

#### Une Police Municipale renforcée et modernisée

Véritable acteur de proximité, la Police municipale intervient quotidiennement pour garantir la sécurité des habitants et des usagers de l'espace public.







**VIDÉOPROTECTION :**  
des outils  
complémentaires  
pour une ville plus  
sûre



La **vidéoprotection** a été significativement développée au cours du mandat, avec le déploiement de 40 nouvelles caméras qui permettent un meilleur maillage de notre ville, et notamment la couverture de nouveaux quartiers comme le Golf ou la zone d'activités économiques.

Au total, **80 caméras** sont aujourd'hui en service dans toute la ville, assurant une présence visuelle continue sur l'espace public.

À ces installations fixes s'ajoute l'acquisition d'une caméra mobile, un équipement polyvalent utilisé notamment lors des fêtes estivales pour contrôler les flux et renforcer la sécurité des manifestations publiques.

A noter que ce dispositif s'est révélé particulièrement efficace puisqu'il a permis de résoudre de nombreuses affaires, en appui aux enquêtes menées par les forces de l'ordre.

**Acquisition  
chaque année  
de radars  
pédagogiques  
pour lutter  
contre la vitesse  
excessive**





La caserne  
des pompiers  
maintenue et  
modernisée



**Le Centre de secours** de Gujan-Mestras a connu une évolution majeure durant le mandat. Menacé de fermeture en raison de sa situation entre Le Teich et La Teste, nous nous sommes mobilisés pour le maintenir sur le territoire communal.

Il a donc été entièrement rénové en 2022 : un bâtiment moderne de 300 m<sup>2</sup> a été construit, offrant de meilleures conditions de vie et de travail aux sapeurs-pompiers.

*2 millions d'Euros*

c'est le coût des travaux financés  
par le SDIS 33 et la COBAS



Une Réserve  
Communale de  
Sécurité Civile  
au service des  
Gujanais

Véritable outil de mobilisation civique, la **Réserve Communale de Sécurité Civile** a été créée en 2023. Composée de 24 bénévoles - dont 7 femmes et 17 hommes -, elle intervient dans différents domaines d'action :

- Surveillance du massif forestier lors des grandes manifestations locales comme Gujan-Mestras en Fêtes
- Soutien et assistance aux populations, appui logistique dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Information préventive des habitants sur les risques majeurs.

Afin de renforcer leur préparation et leur efficacité en cas de besoin, des formations et animations spécifiques leur ont été proposées : initiation aux gestes de premiers secours, maniement des extincteurs, exercices de mise en œuvre du PCS, visite de la caserne des pompiers.

Grâce à toutes ces actions, la sécurité reste un enjeu permanent, fondé sur la coopération entre les services municipaux, les forces de l'ordre et les habitants. Ensemble, nous œuvrons pour une ville plus sûre, plus sereine et toujours plus protectrice de ses citoyens.



## PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE

### 4 / Les actions en faveur de l'environnement

Plusieurs actions concrètes ont été engagées durant le mandat en faveur de la gestion et de la préservation des milieux naturels.



Création  
de bassins  
de décantation  
étanches

Pour répondre à **la nécessité de dragage régulier des ports ostréicoles et de leurs chenaux d'accès**, permettant aux ostréiculteurs de bénéficier de conditions de travail optimales, nous avons décidé de réaliser, en partenariat avec le SIBA, une nouvelle Unité de Gestion des sédiments issus des dragages mécaniques des ports du Sud Bassin.

#### Ce qui a été *Fait* ✓

- La ville de Gujan-Mestras a fait l'acquisition d'un terrain de 8 hectares au sud de l'A660, qu'elle a mis à disposition du SIBA
- Ce dernier a conçu une unité de traitement des vases, en plein air et étanche, d'une capacité de 35 000 m<sup>3</sup> de stockage
- Valorisation des déchets marins en terre végétale pour les aménagements paysagers, pour la création de pistes forestières, pour du remblais...
- Aire équipée de panneaux photovoltaïques dont la production d'électricité est réinjectée dans le réseau de la zone d'activité économique à proximité

Classement en 2023  
du Parc de la Chêneraie  
en « Refuge LPO »  
reconnaisant  
ainsi sa richesse écologique  
et son rôle de véritable  
réservoir de biodiversité  
au cœur de la commune.





## Jardins partagés et lien social



Dans une démarche à la fois environnementale et citoyenne, nous avons créé des jardins partagés en zone urbaine :

- Au château d'eau
- En face de l'école Jean de la Fontaine
- A Chante-cigale, le long de la route des sports

Ces espaces comptent au total 90 parcelles cultivées qui participent à la reconquête de la nature en ville, à la promotion d'une alimentation saine, et favorisent le lien social entre les habitants.

Un **verger communal**, composé de **120 arbres et arbustes** représentant 30 espèces et variétés différentes, a également vu le jour en 2025. Ce verger constitue un véritable lieu de partage, ouvert à tous, où les Gujanais peuvent découvrir et récolter des variétés anciennes et rares, tout en renforçant les échanges intergénérationnels.



## Végétalisation et cadre de vie



Nous avons mis en œuvre un **Plan Arbres ambitieux**, reposant sur deux axes :

- pour chaque arbre abattu sur le domaine public (tempête, maladie, dangerosité), deux arbres sont replantés
- 100 arbres sont plantés chaque année en zone urbaine.

Grâce à cette politique, **1 400 arbres de haute tige** ont été plantés durant le mandat. Il résulte de cette dynamique qu'en 2026, la ville compte davantage d'arbres qu'en 2020 sur le domaine public.

Cette stratégie s'inscrit dans la lutte contre le changement climatique et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

## Biodiversité et adaptation au changement climatique



Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, nous avons **créé plusieurs îlots de fraîcheur** afin d'offrir des espaces de détente et de respiration en cœur de ville. Ces actions contribuent à rendre la ville plus résiliente et agréable à vivre.

## Création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)

Soucieux de préserver durablement notre patrimoine agricole, nous avons instauré une Zone Agricole Protégée, et nous sommes ainsi la première ville du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre à mettre en place un tel dispositif.

Cette ZAP garantit que les terrains concernés sont exclusivement agricoles et ne seront jamais constructibles, assurant ainsi leur vocation pérenne.

Grâce à cette mesure forte, nous soutenons le développement de l'agriculture biologique, nous favorisons les circuits courts et nous protégeons les exploitations locales de la spéculation foncière.

C'est un engagement décisif, nous l'avons souhaité pour une alimentation plus durable et pour la transmission des terres agricoles aux générations futures.

# 4 500

points d'éclairage public sur  
l'ensemble de la ville

Un travail important sur l'éclairage public a permis de réduire considérablement notre consommation énergétique.

Au cours du mandat, nous avons mis en place **l'extinction nocturne de l'éclairage public** de 00h30 à 5h30, et nous avons converti progressivement notre parc lumineux à la **technologie LED**.

# 68 %

des points lumineux équipés  
en LED à ce jour

## Énergie et transition énergétique



# -60%

c'est le pourcentage de baisse  
de la consommation d'énergie  
qui résulte de ces actions

## Énergies renouvelables



Nous nous sommes engagés également dans la production d'énergie verte. A ce titre, deux sites ont été équipés d'ombrières photovoltaïques, dont l'électricité produite est revendue au SDEEG (Syndical Départemental Energie et Environnement de la Gironde) :

- Les parkings du Pôle Culturel et de l'école Jean de la Fontaine
- La toiture d'un bâtiment du Centre Technique Municipal à l'Actipôle.

Prochainement, la salle omnisports de Chante-Cigale sera équipée à son tour de panneaux photovoltaïques.

Cette installation permettra une autoconsommation journalière, et le surplus d'énergie sera réinjecté dans les autres bâtiments du complexe sportif à proximité.



## Journée Verte



Nous avons à cœur, chaque année, d'offrir gratuitement aux Gujanais, à l'occasion de la Journée Verte, un arbre ou un arbuste afin de favoriser la végétalisation sur l'ensemble du territoire.

Au total, sur la durée du mandat, près de 20 000 arbres et arbustes ont été distribués. Une action supplémentaire qui contribue à renforcer la présence du végétal dans la ville.



## Animations et actions de sensibilisation

Nous avons également développé plusieurs animations destinées à promouvoir les bonnes pratiques environnementales.

Parmi elles, les Eco'Barbots qui accompagnent et valorisent les commerçants et artisans éco-engagés, en mettant en avant leurs démarches responsables et en encourageant l'adoption de comportements vertueux.

Nous avons aussi mis en place, en partenariat avec l'ESAT Arca baie (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), une action dédiée au recyclage des bouchons en liège, en créant un réseau de collecteurs au sein des restaurants, points de dégustation et commerces. Cette initiative facilite le tri, soutient des filières de recyclage spécifiques et renforce la présence de gestes écoresponsables dans le quotidien des habitants.



**1.2**  
tonne de bouchons  
a été récoltée au total



## FACILITER VOTRE VIE AU QUOTIDIEN

Tout au long du mandat, nous avons placé l'accès aux services publics, la proximité et la simplicité des démarches au cœur de notre action. Plusieurs engagements forts ont été tenus pour améliorer concrètement la vie des habitants, dans tous les quartiers de la ville.



### Maintien d'un service public de proximité

Comme nous nous y étions engagés, **l'agence postale de La Hume** a été maintenue malgré le désengagement de La Poste. Elle est devenue une agence postale communale, entièrement gérée par la Ville. Deux agents municipaux y travaillent à temps plein, après avoir suivi les formations nécessaires.

Ce maintien du service public de proximité est essentiel pour le quartier : l'agence enregistre près de 16 000 passages chaque année, preuve de son utilité.



### Un site internet modernisé

Le site web de la Ville a été entièrement repensé. Plus moderne, plus clair et doté de nouvelles fonctionnalités, il offre un accès facilité à l'information municipale et aux services en ligne.



Un espace  
citoyen pour  
simplifier  
les démarches  
administratives



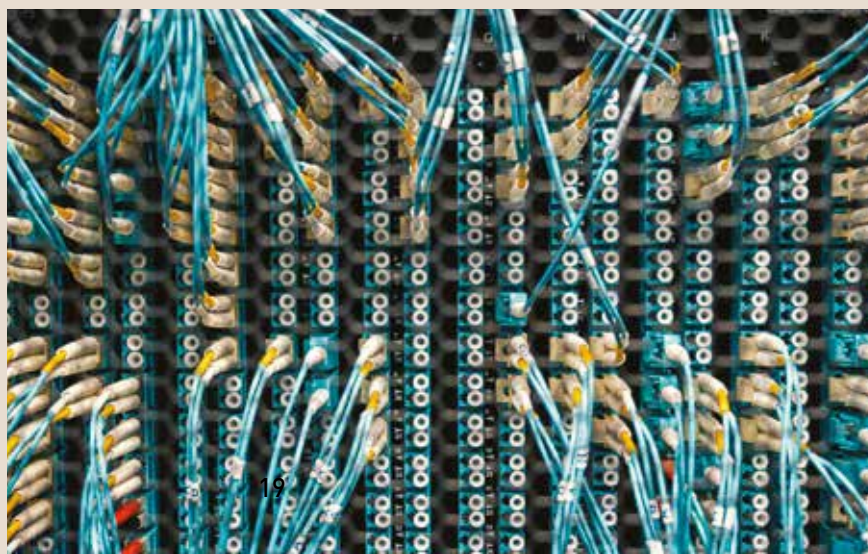
Pour faciliter les démarches du quotidien, nous avons créé un **espace citoyen en ligne**. Les habitants peuvent y signaler des dépôts sauvages, des dégradations sur l'espace public, demander des actes d'état civil, inscrire leurs enfants à l'école ou aux accueils de loisirs...

A ce jour, 5230 espaces personnels ont été ouverts et 44 demandes en moyenne sont déposées chaque jour. Cet outil moderne, simple et accessible, est devenu un véritable guichet unique numérique.



Une ville  
entièrement  
fibrée

100%  
des foyers sont éligibles  
à la fibre aujourd'hui



Un service  
municipal  
pour les cartes  
d'identité et  
passeports



Face aux délais trop longs pour obtenir un rendez-vous dans les communes voisines, nous avons sollicité le sous-préfet afin d'ouvrir, au sein même de la collectivité, un **service de délivrance des cartes d'identité et des passeports**.

Ce service, opérationnel depuis juin 2023, rencontre un réel succès.

Nombre de titres délivrés :

2 850 1 700  
cartes d'identité passeports

Nous avons également œuvré pour que toute la ville accède au très haut débit. Ce chantier d'ampleur, engagé dès le début du mandat, a permis d'atteindre notre objectif : aujourd'hui, **100 % des foyers sont éligibles à la fibre**. Une avancée majeure pour les habitants, les entreprises, les télétravailleurs et l'attractivité du territoire.

# UNE VILLE ATTRACTIVE, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

## UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Tout au long du mandat, nous avons fait le choix d'investir dans ce qui fait le cœur battant de notre ville : son attractivité, son dynamisme et sa vitalité quotidienne. L'enfance, la jeunesse, la culture, le sport, la vie associative, l'économie locale, le tourisme... autant de domaines dans lesquels nous avons agi avec conviction pour offrir à chacun un cadre de vie stimulant, des services de qualité et des perspectives d'avenir.

### 1 / Enfance et jeunesse

Nous avons porté une attention particulière aux écoles de la ville, avec de nombreux travaux d'amélioration destinés à renforcer le confort, la sécurité et la qualité d'accueil des élèves comme des équipes éducatives. Mais le projet phare de ce mandat a sans conteste été **la reconstruction de l'école Pasteur**.

Cette opération d'envergure a non seulement transformé le quartier, qui a été désenclavé grâce à l'ouverture d'une nouvelle voie, mais elle a surtout permis d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage moderne et fonctionnel :

- Un bâtiment d'une superficie de 2 535 m<sup>2</sup> répartie sur deux niveaux, avec une cour de récréation de 1 000 m<sup>2</sup>
- 9 salles de classe spacieuses et fonctionnelles
- 1 salle périscolaire
- 1 salle polyvalente
- 1 salle de restauration en liaison froide
- Des espaces pour la direction, les enseignants et l'infirmerie
- Des équipements audiovisuels de grande qualité, comme les tableaux numériques, adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles

Nouvelle  
école Pasteur



*9,24 millions d'Euros*

c'est le coût de l'opération  
portée par la COBAS



## Restauration scolaire

Ce mandat a également été marqué par une évolution majeure de la restauration scolaire. Nous avons en effet introduit **50 % d'alimentation bio**, un niveau largement supérieur aux exigences légales, afin de proposer aux enfants des repas plus sains.

Grâce à une politique tarifaire volontaire, nous proposons des repas à partir de 1 € . Par ailleurs, quelle que soit la situation professionnelle ou familiale des parents, nous acceptons tous les enfants à la cantine. C'est pour nous la garantie que chaque élève puisse disposer d'un repas équilibré chaque jour.



## Education et prévention



En matière d'éducation et de prévention, nous avons mis en place deux actions fortes :

- **L'apprentissage de la natation** pour tous les élèves de la Grande Section de maternelle jusqu'au CM2, soit environ 1 150 enfants chaque année. Nous avons la chance d'être dotés d'une piscine, et leur apprendre à évoluer en sécurité dans l'eau constitue pour nous un enjeu majeur de prévention.
- **La formation aux gestes de premiers secours** pour tous les élèves de CM2, soit environ 1 000 enfants, étendue la dernière année à 190 élèves de CE1 et CE2, grâce à un module adapté à leur âge.

Ces actions concrètes traduisent notre engagement constant, à savoir offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour grandir, apprendre et évoluer en toute sécurité.



## UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Parce que l'enfance et la jeunesse constituent l'un des piliers de notre action municipale, nous avons la volonté constante d'offrir aux familles des équipements de qualité et des services adaptés à tous les âges, afin de favoriser le développement, la sécurité et l'épanouissement de chacun.



Aire de jeux de la médiathèque



Aire de jeux du parc de la Mairie

Les aires  
de jeux

**Notre ville dispose aujourd'hui de 6 aires de jeux, réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire afin que chaque enfant puisse en profiter.** Nous avons consacré chaque année **50 000 euros** à leur renouvellement pour garantir leur sécurité, leur attractivité et leur accessibilité. La dernière aire rénovée est celle du Parc de la Mairie, entièrement remise à neuf pour le plaisir des plus jeunes.



## L'accueil de la petite enfance



Parmi les modes d'accueil de la petite enfance, **notre ville propose des modes d'accueil collectif et individuel.** Pour l'accueil collectif, nous avons fait le choix de confier la gestion de de nos crèches à une entreprise spécialisée, et ce dans le cadre d'une délégation de service public. **Ce modèle nous assure une qualité de service élevée tout en maîtrisant les coûts.**

Pour compléter cette offre, nous pouvons également compter sur une crèche inter-entreprises privée, des maisons d'assistantes maternelles (MAM), des micro-crèches et de nombreuses assistantes maternelles, offrant ainsi aux parents un panel de solutions variées.

## La Maison des Jeunes

Cette structure confirme son rôle essentiel dans l'accompagnement des adolescents. Avec **300 inscrits à l'année** et une fréquentation moyenne de 60 jeunes par jour durant les vacances scolaires, elle est devenue un lieu privilégié de rencontre, de partage et d'épanouissement. De nombreuses animations, ateliers et sorties thématiques y sont proposés, permettant à chacun de découvrir, d'expérimenter et de grandir dans un milieu convivial et encadré.





## 2 / Culture

Durant ces 6 dernières années, **la culture s'est imposée comme un véritable fil conducteur de notre action municipale**. La construction de la salle de spectacles et du Pôle culturel témoigne de notre ambition de doter notre ville d'équipements culturels à la hauteur de son dynamisme et des aspirations de ses habitants.



Le MIROIR



En construisant la salle de spectacles, projet majeur au cœur de la campagne électorale précédente, nous poursuivions deux objectifs clairs :

- répondre à l'attente des Gujanais, désireux de disposer d'un équipement culturel à la hauteur des ambitions de la ville
- offrir aux associations locales un lieu adapté à leurs besoins et à leurs projets.

Inaugurée en mai 2023, le Miroir s'est rapidement imposé comme un véritable cœur battant de la vie culturelle. Depuis son ouverture, il a accueilli **170 spectacles** et **plus de 60 000 spectateurs** ; et a dépassé aujourd'hui la barre des **1 000 abonnés**.

Pensée pour être évolutive, la salle peut recevoir jusqu'à 652 spectateurs grâce à une jauge modulable selon les configurations. Dotée d'une scène spacieuse et d'équipements audio et vidéo

de dernière génération, elle permet d'accueillir des productions exigeantes.

**Nous avons fait le choix d'une politique tarifaire volontairement accessible**, en particulier à destination des jeunes et des familles, afin de permettre au plus grand nombre de Gujanais de profiter de cet équipement culturel majeur.

Dans cette même dynamique, nous avons noué un partenariat avec le Théâtre Olympia d'Arcachon, afin de mutualiser nos moyens, d'enrichir notre programmation et de créer de nouvelles synergies au bénéfice de tous.

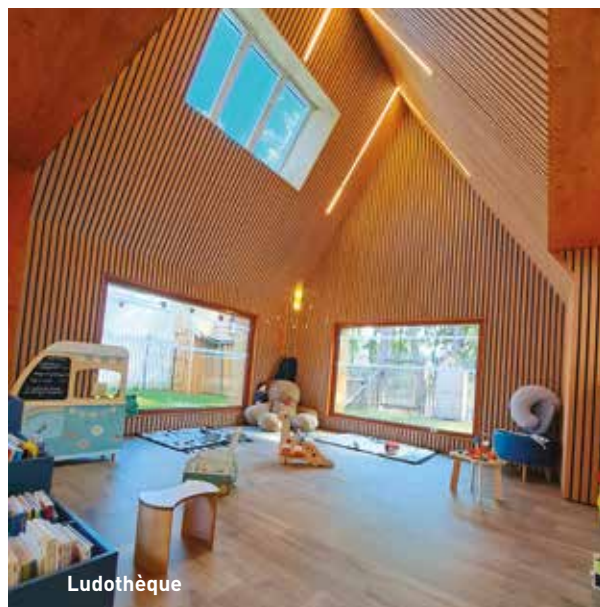
Cet investissement de 9,5 millions d'euros a été possible grâce à la vente du terrain de l'ancienne école Pasteur pour un montant de 5,8 millions d'euros et à la subvention de 2 millions d'euros octroyée par la COBAS.



## Le Pôle culturel



Médiathèque



Ludothèque



Auditorium

La construction du pôle culturel, autre réalisation majeure du mandat, inauguré en janvier 2024, nous a permis de concrétiser notre projet de **Ludothèque**. Ce nouvel espace, pensé pour les enfants, les familles et les amateurs de jeux, offre des conditions d'accueil idéales et rencontre un vif succès.

Le bâtiment accueille également le **Conservatoire municipal de musique**, désormais installé dans des locaux neufs et parfaitement adaptés : salles de cours pensées pour la pratique instrumentale, conditions acoustiques améliorées... Il s'agit là d'une avancée importante pour les élèves comme pour les enseignants.

Dans cette continuité, le bâtiment intègre aussi un **auditorium**, permettant d'accueillir des auditions, des spectacles de petites jagues, dans des conditions professionnelles. Cet équipement vient compléter de manière cohérente l'offre culturelle de la ville.

Par ailleurs, nous avons profité de la création du pôle culturel pour réorganiser entièrement la **médiathèque** et repenser les espaces : zones de convivialité, espaces numériques, points de consultation repensés...

Depuis cette réorganisation, la dynamique est particulièrement positive avec une hausse significative du nombre de visiteurs (120 000 visites par an), ainsi qu'une augmentation de 40 % des emprunts, tous supports confondus (livres, DVD, jeux).

Depuis son ouverture, le pôle culturel suscite un véritable engouement auprès des Gujanais, témoignant de son rôle central dans la vie culturelle de notre ville.

## Un cinéma de proximité, accessible et plébiscité



Notre cinéma municipal, labellisé Art et Essai, a toute sa place dans la vie culturelle locale. Grâce à une programmation exigeante et variée, il permet à chacun de découvrir des œuvres de qualité, tout en bénéficiant de tarifs particulièrement attractifs.

Avec un minimum de deux séances hebdomadaires, le cinéma Gérard Philipe demeure un lieu de rencontres et de partage, ouvert à tous les publics.

**Sa fréquentation témoigne de son succès** : en 2023 comme en 2024, il a franchi le cap des **30 000 entrées**, confirmant l'attachement fort des habitants à cet équipement culturel de proximité.

**Ce dynamisme conforte notre volonté de soutenir une offre cinématographique accessible, vivante et pleinement intégrée** à la vie de la ville.



### 3 / Sport

**Gujan-Mestras cultive sa réputation de ville sportive.** Aussi, tout au long du mandat, nous avons œuvré pour offrir aux habitants des infrastructures modernes et de qualité, accessibles à tous, favorisant la pratique du sport et le bien-être au quotidien.

Une salle  
omnisports  
repensée pour  
les décennies  
à venir

Datant de plus de cinquante ans, notre salle omnisports ne répondait plus aux standards actuels. Nous avons donc fait le choix de la reconstruire entièrement, offrant ainsi aux gujanais un nouvel équipement de 1 700 m².

Au-delà du confort et de la fonctionnalité qu'elle apportera, **cette nouvelle salle s'inscrit résolument dans une démarche environnementale exemplaire. Elle sera équipée de panneaux photovoltaïques permettant de réduire d'environ 40 % la consommation électrique du bâtiment.** Grâce à un système en autoconsommation, l'énergie produite couvrira directement les besoins de la structure, et le surplus sera réinjecté dans les autres bâtiments publics du complexe sportif.

Ce projet est à la fois vertueux, durable et responsable. Il prépare notre ville aux défis énergétiques de demain, tout en offrant aux sportifs un équipement performant et respectueux de l'environnement.





**Création d'un  
city-stade pour  
encourager  
le sport libre  
et accessible**

Dans la continuité de notre engagement en faveur du **sport pour tous**, nous avons également réalisé la création d'un city-stade, un équipement très attendu par les jeunes et les familles. Cet espace en accès libre permet, entre autres, la pratique du football, du basket, du handball, du volleyball, dans un cadre sécurisé et convivial.

Cet équipement a été co-financé avec l'association Gujan-Mestras en fêtes.



**Un 2<sup>ème</sup> terrain  
synthétique pour  
accompagner  
la dynamique  
sportive**



Pour répondre aux besoins des clubs de foot et de rugby, nous avons réalisé, grâce à la COBAS, un deuxième terrain synthétique. Cet équipement supplémentaire, qui a vu le jour en octobre 2023, est en cours d'homologation par la Fédération Française de Football.

**Ses atouts :**

- Praticable toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques
- Equipement mis à la disposition des clubs de football et de rugby, ainsi que des scolaires
- Il bénéficie d'un éclairage pour une utilisation optimum
- Coûts d'entretien réduits

Nous avons réalisé de nouveaux vestiaires mutualisés pour le football et le rugby.

Le bâtiment d'une superficie de 160 m<sup>2</sup>, abrite 2 vestiaires hommes, 1 vestiaire femmes, des douches collectives ainsi qu'un local de rangement. L'aménagement récent d'un vestiaire arbitre complète cet équipement et permettra l'homologation du terrain de foot.



**Des vestiaires  
mutualisés  
pour le football  
et le rugby**

**Le padel  
a fait son entrée  
au Tennis-club**



Face à l'engouement du public pour cette discipline en plein essor, nous avons fait le choix de construire au début du mandat, deux courts de padel sur le site du Tennis-club, en lieu et place de deux anciens terrains de tennis extérieurs.

**Tennis  
couverts**

Dans le même esprit, nous avons engagé en 2022 la **réfection complète de la toiture des tennis couverts** (désamiantage et réparation de la charpente), afin d'assurer de meilleures conditions de jeu toute l'année et de garantir la pérennité de l'infrastructure



**Réceptif du  
stade Louis  
Bézian**



Enfin, nous avons fait l'acquisition d'un **réceptif de 200 m²**, installé sur le stade Louis Bézian, afin de répondre aux besoins de l'UAGM Rugby et leur offrir un lieu adapté pour se réunir et organiser des moments de convivialité.

Au-delà de son usage sportif, cet équipement est utilisé pour certaines manifestations municipales, ce qui en fait un espace polyvalent pleinement intégré à la dynamique de la ville.

*6.7 millions d'Euros*  
investis dans les équipements sportifs



### 4 / Vie associative

Une vie associative dynamique et pleinement accompagnée



Avec **près de 150 associations actives**, notre ville bénéficie d'un tissu associatif riche, diversifié et profondément ancré dans la vie locale. Qu'il s'agisse de sport, de culture, de solidarité ou de loisirs, ces structures contribuent chaque jour à l'animation du territoire et au renforcement du lien social.

Afin de soutenir au mieux cet engagement indispensable, nous avons mis en place, au cours du mandat, **un guichet unique** à la Maison des associations.

Pensé comme la seule porte d'entrée pour l'ensemble des démarches administratives et logistiques, il simplifie considérablement le quotidien des responsables associatifs. Pour garantir un accompagnement de qualité, trois agents municipaux sont entièrement dédiés à l'accueil, au suivi et au soutien des associations. Leur expertise et leur disponibilité permettent d'apporter des réponses rapides et adaptées à chaque besoin.

Enfin, **près de 3,5 millions d'euros** ont été alloués aux associations durant le mandat. Ce soutien financier témoigne de notre volonté de valoriser le rôle essentiel des acteurs associatifs et de leur permettre de poursuivre leurs actions auprès des habitants.



Village des associations

### 5 / Économie

Soutenir les entreprises locales et dynamiser le commerce de proximité

Afin de renforcer l'attractivité économique de la ville et d'accompagner au mieux les acteurs locaux, nous avons créé un **Office du Commerce et de l'Artisanat**.

Cette nouvelle structure constitue un outil central pour fédérer, soutenir et développer les commerces et l'artisanat gujanais. Pour en assurer l'animation et la coordination, **un manager de ville** a été recruté, permettant une présence quotidienne auprès des professionnels et une meilleure réactivité face à leurs besoins.

### Ce qui a été *Fait* ✓

- Le lancement d'un site internet entièrement dédié aux commerçants et artisans, véritable vitrine du tissu économique local et espace de ressources pour les entreprises
- La création de chèques-cadeaux, utilisables dans plus de 140 enseignes gujanaises. Ce dispositif contribue directement à la vitalité économique : + de 100 000 euros de chèques-cadeaux ont déjà été achetés, générant un chiffre d'affaires précieux pour les entreprises gujanaises
- L'Office du Commerce et de l'Artisanat a également renforcé l'animation économique de la ville en participant à plusieurs temps forts :
  - mise en place d'un marché artisanal et gourmand dans le cadre du Village de Noël,
  - organisation de festivités lors de la journée nationale du commerce et de l'artisanat
  - journées éco-Barbots
  - grande soirée du commerce
  - marché estival sur le port de La Hume.

Ces initiatives témoignent de notre volonté de soutenir durablement l'économie locale et de valoriser les savoir-faire gujanais.



Marché artisanal et gourmand



Marché estival



## Des associations au cœur de l'économie locale



Au cours de ce mandat, **trois associations de commerçants et d'artisans ont été créées**, couvrant les différents secteurs de la ville (Mestras, Gujan, Meyran-La Hume). Ces regroupements constituent désormais des relais essentiels entre la municipalité, l'Office du Commerce et de l'Artisanat, et les professionnels du territoire.

Pour structurer cette coopération, des conventions ont été signées entre l'Office du Commerce et de l'Artisanat et chacune de ces associations. Elles permettent un accompagnement renforcé, tant sur le plan logistique (organisation d'événements, coordination des actions commerciales, soutien opérationnel) que sur le plan financier.

## Renforcement de l'attractivité des zones d'activités économiques



**Notre ville dispose de trois zones d'activités structurantes** : Actipôle, la zone artisanale et la zone de loisirs. Pour en renforcer l'attractivité, nous avons fait le choix de soutenir l'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux services, contribuant ainsi au dynamisme économique du territoire.

À Actipôle, ce fut le cas avec un pépiniériste, le pôle Onyx Santé dédié aux activités médicales et para-médicales, et le centre de tri de la Poste. Dans la zone de loisirs, l'ouverture récente d'un centre de padel illustre également notre volonté de diversifier l'offre et de répondre au besoin de divertissement des Gujanais toute l'année.

Nous sommes fiers d'avoir pu favoriser la concrétisation de tels projets, qui participent pleinement à l'attractivité économique et au rayonnement de Gujan-Mestras.



**L'attractivité de ces sites passe également par l'aménagement des voiries et des infrastructures.** Des trottoirs, des places de parking et des voies cyclables ont été créés ou renouvelés. Parmi les réalisations phares, on peut citer la réfection complète des voies desservant la zone artisanale, l'aménagement de l'allée Ferdinand de Lesseps à Actipôle, ou encore le prolongement de l'avenue de Césarée, renforçant ainsi la fluidité et la sécurité des déplacements.



Grâce à ces actions, nous offrons aux entreprises un environnement attractif, fonctionnel et moderne, favorable au développement économique et à l'implantation de nouvelles activités.



## UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Les Jeudis de Larros

### 6 / Animations

Animations et  
convivialité :  
l'ADN de GUJAN-  
MESTRAS

**Gujan-Mestras affirme son dynamisme à travers une programmation d'animations tout au long de l'année, destinée à tous les âges et à tous les publics. La gratuité de ces événements**, que nous défendons, est une valeur fondamentale et fait partie intégrante de l'ADN de la ville. Ces manifestations sont bien plus que des moments de divertissement : elles sont un vecteur de convivialité, de lien social et contribuent pleinement à l'attractivité de notre commune.

Qu'ils soient culturels, sportifs ou festifs, **nous sommes fiers de pouvoir offrir aux Gujanaises et aux Gujanais, à chaque moment de l'année, des moments forts** tels que : le Carnaval, les Jeudis de Larros, l'Opéra, Gujan-Mestras en fêtes, Gujan Thrillers festival, la journée verte, le cross Sud Ouest Hyper U et le Village de Noël . Ces initiatives reflètent notre vision pour la ville : faire de Gujan-Mestras un lieu où l'on se rencontre, où l'on partage, où l'on vit pleinement ensemble.





Gujan-Mestras en fêtes



le Carnaval



Le cross du Sud-Ouest



L'Opéra de plein air



Les impromptus



### 7 / Tourisme

**TERRA OSTRA,  
un nouvel élan  
pour le tourisme  
local**



Parce que le tourisme constitue l'activité économique la plus importante sur le Bassin d'Arcachon, nous avons souhaité renforcer notre attractivité.

Dans ce cadre, l'EPIC Gujan-Mestras Développement a évolué, et s'appelle désormais **Terra Ostra**, avec une nouvelle identité et une communication plus ciblée, moderne et efficace.

**Cette structure qui rassemble l'Office de tourisme, l'Office du Commerce et de l'Artisanat, la Maison de l'huître et le Camping Municipal de Verdalle**, a vu ses missions élargies pour promouvoir de manière plus dynamique le territoire.

Grâce à Terra Ostra, **nous développons un tourisme raisonné**, tourné à la fois vers la valorisation de notre façade maritime, de l'ostréiculture... et la mise en avant de notre zone de loisirs.

Ainsi, Gujan-Mestras affirme sa position comme une destination touristique moderne et attractive, **fidèle à son identité ostréicole et à son patrimoine maritime**.

Vél'Ostréitour







## UNE VILLE SOLIDAIRE

Tout au long du mandat, **nous avons placé l'entraide et l'accompagnement des habitants au cœur de notre action**. Création d'une **épicerie sociale**, **renforcement des missions du CCAS**, mise en place d'une **mutuelle communale** accessible, développement de **logements sociaux** : autant d'initiatives destinées à accompagner et à soutenir les Gujanaises et les Gujanais et à garantir à chacun les conditions d'une vie digne, apaisée et sécurisée.

### Création d'une épicerie sociale

Parmi les projets emblématiques du mandat, la création de l'épicerie sociale **EPI C'BON**, occupe une place toute particulière. Pensée pour accompagner les personnes traversant une période difficile, nous l'avons conçue comme un véritable lieu d'écoute, de soutien et de réconfort.

Grâce aux dons et aux achats effectués par le CCAS, l'épicerie sociale peut répondre aux besoins immédiats des personnes en difficulté.

Cette épicerie sociale vient compléter la distribution gratuite de colis alimentaires assurée par le CCAS depuis 2020, renforçant ainsi le dispositif d'aide alimentaire et affirmant notre volonté de ne laisser personne au bord du chemin.



Un service  
d'accompagnement  
au quotidien  
pour nos aînés



**Afin de lutter contre l'isolement de nos aînés**, nous avons mis en place, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, un nouveau service d'accompagnement entièrement dédié aux personnes de plus de 75 ans. Pensé comme un **soutien bienveillant et personnalisé**, ce dispositif a pour ambition première de maintenir le lien social, de favoriser le bien-être et de permettre à chacun de continuer à vivre pleinement au sein de notre ville. Aujourd'hui, 235 personnes bénéficient de cet accompagnement de proximité.

Ce service propose un accompagnement concret, comme se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses, ou encore participer à une activité...

Grâce à un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR), les déplacements se font en toute sécurité et dans des conditions confortables.

Au-delà des déplacements, le service propose un véritable programme d'animations et d'ateliers, pensé en partenariat avec différents services municipaux. Les bénéficiaires peuvent participer à des jeux de mémoire, à des sorties au cinéma, à des ateliers culinaires, à des visites d'expositions, mais aussi profiter d'un portage de livres à domicile ou encore de sorties au marché municipal. Ces rencontres régulières créent des moments de partage et de convivialité essentiels pour rompre l'isolement.

**Ce nouveau service offert à nos aînés témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour plus de solidarité et de bien-être au quotidien.**

Une mutuelle  
santé  
communale



Parce que l'accès aux soins est un droit essentiel, nous avons souhaité apporter une réponse concrète aux Gujanais rencontrant des difficultés pour s'assurer correctement. C'est dans cet esprit qu'a été lancée, en février 2024, **la mutuelle communale**, un dispositif permettant à chacun de bénéficier d'une couverture santé de qualité, à des tarifs négociés et accessibles.

**Aujourd'hui, 775 personnes ont déjà rejoint le dispositif.** Un niveau d'intérêt qui montre à quel point cette initiative répond à un réel besoin et contribue à améliorer concrètement le quotidien de nombreuses familles, de seniors et de jeunes actifs. En créant cette mutuelle communale, nous avons voulu placer la santé au cœur de l'action publique. Une solidarité active, qui protège, qui soutient et qui offre à chacun la possibilité de se soigner sereinement.



Solidarité  
et logement :  
construire à notre  
rythme pour répondre  
aux besoins  
locaux



Notre engagement en matière de solidarité passe également par le logement social. **Nous affirmons clairement notre volonté de développer des logements sociaux**, mais toujours à un rythme maîtrisé et exclusivement pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Au cours de ces six années de mandat, 339 logements sociaux ont ainsi été construits, répartis sur l'ensemble des quartiers. **Ces petites opérations permettent de favoriser une véritable mixité sociale et d'intégrer harmonieusement les nouveaux logements dans la ville.**







## UNE VILLE À L'ÉCOUTE

Encourager  
la démocratie  
participative  
dès le plus jeune  
âge



Durant ce mandat, le Conseil Municipal des Jeunes a poursuivi son rôle essentiel : **initier les jeunes à la vie citoyenne et leur donner la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de la ville.**

Parmi leurs actions, on notera : la création de bancs de l'amitié, l'organisation d'un Festi'Jeunes dans le cadre de la Fête de l'enfance, la mise en place de boîtes à livres pour les jeunes, la création de cabanes à oiseaux et de refuges à insectes, leur participation à la Journée verte... etc

Nous leur avons permis également de découvrir les institutions de la République en leur offrant un voyage à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale, le Sénat et l'Élysée.

Enfin, ce mandat s'est distingué par une initiative symbolique forte, **avec l'élection du premier maire junior**, marquant ainsi l'engagement concret des jeunes dans la vie citoyenne de la ville. Au total, trois maires juniors ont exercé leurs responsabilités au cours de ces six années.

Des  
quartiers  
vivants et  
impliqués



Au cours de ce mandat, nous avons renforcé la démocratie participative en soutenant activement **les conseils de quartiers**, au nombre de sept. Chaque conseil a bénéficié d'un **budget participatif annuel de 5 000 euros**, leur permettant ainsi de concrétiser leurs idées pour améliorer notre cadre de vie.

Certains conseils ont investi dans la sécurité des piétons avec l'achat de « piéto » , d'autres ont choisi d'embellir leur environnement en plantant des arbres, notamment à Chante-Cigale, ou en installant du mobilier urbain. Ils ont par ailleurs organisé le Printemps des quartiers, un moment de convivialité au cœur de chaque quartier.

Pour leur donner encore plus de visibilité et faciliter les rencontres avec les habitants, **nous avons créé jusqu'à maintenant deux maisons de quartiers** sur ce mandat, une à La Hume et la seconde à Chante-Cigale.



Les  
initiatives du  
Conseil des  
Sages



Le Conseil des Sages a quant à lui, enrichi la vie citoyenne de la ville en travaillant sur deux publications : **un guide du civisme et de la citoyenneté, et un guide proposant des circuits de découverte** de différents quartiers. Ces initiatives permettent à chacun de mieux connaître sa ville tout en renforçant le lien social et l'engagement citoyen.





## UNE GESTION RIGoureuse DES FINANCES

Grâce à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à des recettes dynamiques, et malgré la baisse des concours de l'Etat et de certains partenaires institutionnels, nous avons pu investir 49 millions d'euros dans les équipements, dont 22 millions pour la voirie.

Par ailleurs, notre gestion rigoureuse a permis de réaliser ces investissements, tout en baissant significativement le poids de la dette par habitant.

Enfin, comme nous nous y étions engagés, les taux d'imposition de la ville n'ont pas augmenté durant la totalité du mandat, et ceci depuis 2004 !

### *Diminution de la dette*

- 786 euros/habitant en début de mandat
- 642 euros/habitant en fin de mandat

**Nos finances sont saines et maîtrisées, et permettent à notre collectivité de conserver une capacité d'investissement importante et d'envisager l'avenir avec sérénité.**





Chères Gujanaises, chers Gujanais,

Au moment de clore ce bilan, **je souhaite vous adresser quelques mots personnels.**

Durant ces six années, nous avons travaillé sans relâche pour améliorer notre cadre de vie, renforcer les services à la population et préparer l'avenir de Gujan-Mestras.

De nombreux projets ont vu le jour ; d'autres ont été conduits bien au-delà des engagements pris en début de mandat.

Ce bilan, je le crois sincèrement, témoigne du dynamisme collectif qui a animé notre équipe municipale et de la confiance que vous nous avez accordée.

Si tant d'actions ont pu être menées, **c'est surtout grâce à l'engagement personnel très fort de Xavier PARIS, mon 1<sup>er</sup> adjoint durant ce mandat.**

À mes côtés depuis le premier jour, il a assumé des responsabilités essentielles, il s'est impliqué dans tous les dossiers, et les a suivis avec une rigueur remarquable.

Sa connaissance fine des enjeux de notre ville, son sens du service public et sa disponibilité quotidienne auprès de vous tous ont été des atouts déterminants pour la réussite de ce mandat.

J'ai pu apprécier, tout au long de ces six années, sa capacité d'écoute, sa vision d'ensemble et sa volonté d'agir concrètement pour répondre aux besoins de chacun.  
**Je tiens à lui exprimer publiquement ma profonde gratitude et toute ma confiance.**

Alors que je ne sollicite pas le renouvellement de mon mandat, je sais que Gujan-Mestras dispose, avec lui, d'une personne parfaitement préparée, compétente et engagée pour poursuivre le travail entrepris et accompagner notre ville vers de nouvelles réussites.

Marie-Hélène Des Esgaulx



Gujan-Mestras à coeur



gujanmestras\_a\_coeur



06 12 25 77 07



gujanmestras.a.coeur@gmail.com



326 allée de Bordeaux - 33470 GUJAN-MESTRAS